



MÉTHODOLOGIE







	Evaluation réalisée lors de mission de terrain.	X
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clés.	

L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains de populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et/ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils d'évaluation rapide multisectorielle (ERM). Ce rapport synthétique présente les résultats de l'évaluation menée sur le terrain du 22 au 26 Avril 2022 avec des informateurs clés.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE #4282

Le 16 avril 2022, des affrontements entre les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et les présumées milices Kijangala et Imbonerakure dans le village de Mubere du Groupement de Kigoma, chefferie Bafuliru du Territoire d'Uvira, au Sud-Kivu, ont entraîné d'importants mouvements de population dans le village de Mubere et dans les villages environnants tels que Kabere, Kalengere, Kanga et Rugeje. La majorité de la population touchée par cette crise s'est réfugiée dans les villages de Kahungwe, Kigoma Centre et la ville de Sange, tous situés dans le Territoire d'Uvira, dans la chefferie Bafuliru du groupe de Kigoma dans la province du Sud-Kivu.

DÉTAILS DU NOUVEAU DÉPLACEMENT

	7 987 INDIVIDUS DÉPLACÉS		2 830 HOMMES DÉPLACÉS
	1 300 MÉNAGES DÉPLACÉS		5 157 FEMMES DÉPLACÉES
	ATTAQUES DE GROUPES ARMÉS		22 au 26 avril 2022

DÉTAILS SUR LA ZONE ÉVALUÉE

PROVINCE	SUD KIVU
TERRITOIRE	UVIRA
CHEFFERIE	BAFULIRU
GROUPEMENT	KIGOMA


DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT


ZONES ÉVALUÉES	MÉNAGES	INDIVIDUS	HOMMES	FEMMES	ENFANTS < 5 ANS
Cité de Sange	626	3993	1370	2623	475
Kigoma Centre	500	2950	1228	1722	210
Kahungwe	174	1044	232	812	95


PERCEPTIONS DES BESOINS PRIORITAIRES


1 	2 	3 	4 	5 
NOURRITURE	MOYENS FINANCIERS	ABRIS	AMES	EAU


OBSERVATIONS & ANALYSES


 Ces affrontements ont déplacé 7 987 personnes représentant 1 300 ménages dans le groupement de Kigoma. Malgré les dommages causés dans les villages abandonnés, tels que le pillage des biens, la perte de vies humaines, et la destruction et/ou l'incendie de plusieurs maisons; les informateurs clés ont rapporté qu'aucune assistance n'a été fournie. Un appel est lancé aux autorités et aux acteurs humanitaires pour fournir une assistance rapide.


 Dans les localités de départ, qui comprennent Kabere, Kahinga, Kalengera, Kanga, Mubere et Rugeje, la grande majorité des maisons des personnes déplacées ont été brûlées ou détruites. Les ménages qui ont fui les zones touchées sans leurs biens dépendent des familles d'accueil qui ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins quotidiens. Aujourd'hui, certaines familles accueillent jusqu'à huit personnes par maison, le besoin d'un abri d'urgence pour la grande majorité de la population déplacée constitue l'une des priorités.


 La population autochtone s'adonne à l'agriculture, à l'élevage et au petit commerce, mais peine à satisfaire ses besoins alimentaires en raison de l'insécurité qui ne permet plus l'accès à certaines zones rurales, cette situation entraîne de ce fait une diminution du stock local. Les autochtones et les personnes déplacées sont obligés de faire des travaux quotidiens, d'envoyer leurs enfants manger chez autrui ou de mendier pour se nourrir.

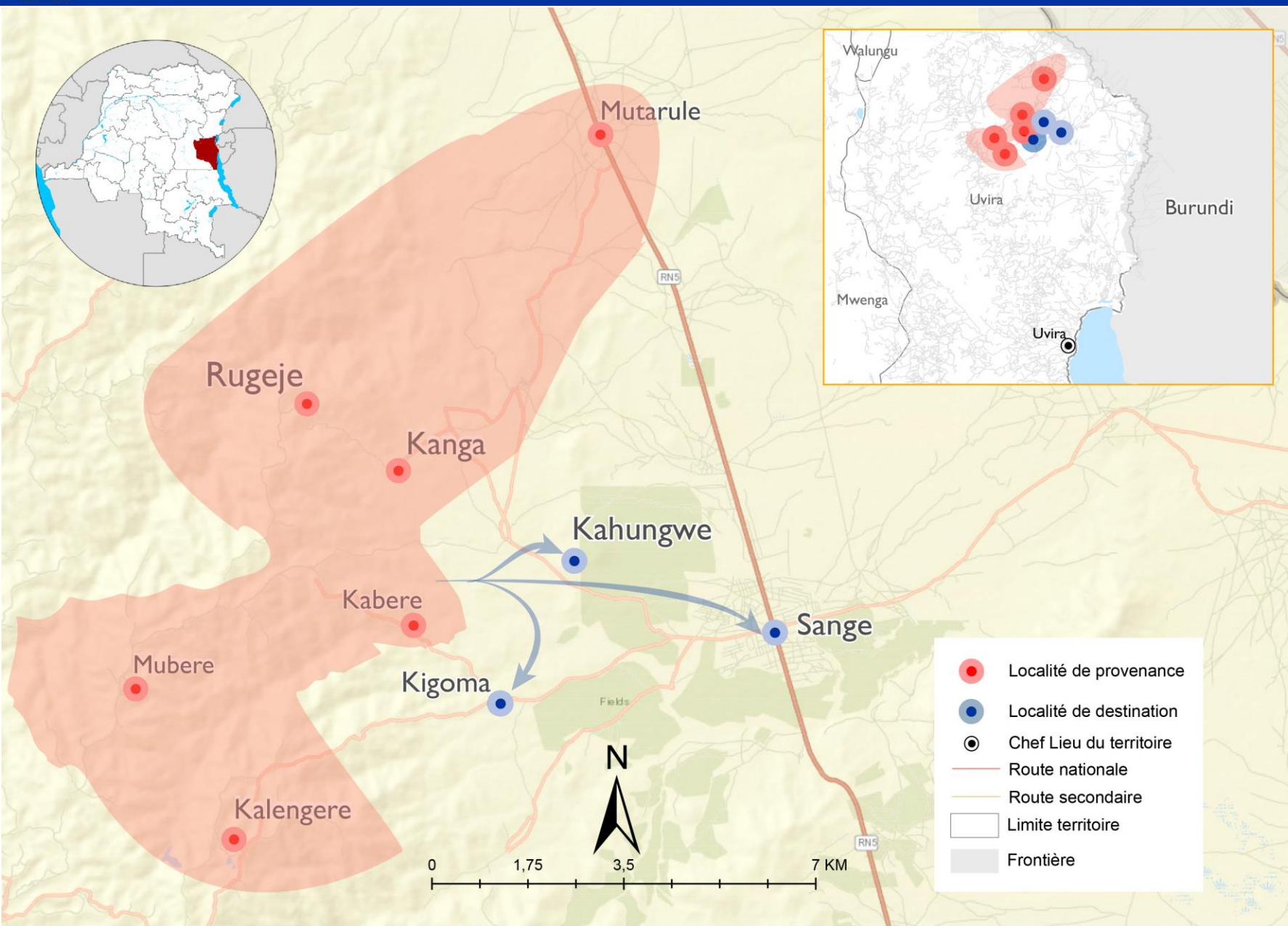
 Une grande partie du groupement de Kigoma ne dispose pas de sources d'eau améliorées et potables; ainsi, les villages de Kigoma centre et de Kahungwe utilisent les rivières Lungutu et Nakano pour leur approvisionnement en eau. La population vivant dans la ville de Sange a accès à l'eau potable et il existe des sources d'eau aménagées par les organisations Solidarité Paysanne et l'Agence de Coopération Technique et de Développement (ACTED). D'autres sources d'eau non aménagées existent également mais ne parviennent pas à desservir toute la population et les personnes déplacées. L'hygiène et l'assainissement à Kigoma restent une préoccupation et la situation se détériore car les déchets sont laissés à l'air libre.

 Plus de la majorité des familles déplacées ont perdu et abandonnés leurs articles ménagers essentiels après les affrontements entre les groupes armés Kijangala, Imbonerakure et FARDC. Les informateurs clés indiquent que l'assistance en literie, savon, lave-mains, couvertures, casseroles et draps est une grande priorité pour ces personnes déplacées.

 Dans les villages de destination dans l'Air de Santé de Sange État, la majorité de la population a accès aux établissements de santé pour y recevoir des soins, bien que les agents de santé aient signalé une pénurie modérée de médicaments et un manque sévère de fournitures médicales. Durant cette période d'évaluation, neuf cas de paludisme, trois cas d'infection respiratoire, cinq cas de diarrhée, trois cas de typhoïde et deux cas de malnutrition aiguë globale ont été diagnostiqués. Aucune information n'a pu être rapportée pour la zone de santé de Kigoma, en raison de l'absence d'un professionnel de santé.

 Dans le Groupement de Kigoma, qui est en conflit depuis plusieurs mois, des cas de vol de bétail, de violations des droits de l'homme, de mariages précoces, de séparations familiales et de recrutement de jeunes dans des groupes armés ont été signalés. Ces incidents sécuritaires ont incité les populations déplacées à abandonner leurs foyers et à se réfugier dans d'autres villages. On rapporte que plus de 50 pour cent des personnes ayant besoin d'appui en protection sont des enfants.

 Il existe des écoles fonctionnelles dans la communauté et les enfants ont accès à l'éducation. La seule raison qui limite l'accès des enfants à l'éducation est l'incapacité à payer le matériel scolaire.



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration.

Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.